

Aide-mémoire pour les prestataires de formation

Validé par le comité de la CPSLS le 21.11.2013 et adapté aux dispositions actuelles 1.1.2021. Les conditions actuelles de temptraining s'appliquent. Celles-ci sont publiées sur le site Internet www.temptraining.ch.

Répertoire de la formation: critères d'acceptation pour les instituts de formation

- L'offre est annoncée publiquement et ouverte au public.
- Le prestataire de cours a son siège en Suisse et les cours ont lieu en Suisse.
- L'institut de formation dispose l'une des certifications suisses suivantes: eduQa, Q2E, EFQM, ISO 29991 ss.; la reconnaissance par une association professionnelle suisse est également acceptée. Dans le domaine de la sécurité au travail, temptraining s'appuie sur les recommandations de la Suva.
- L'institut de formation s'engage à participer à une auto-évaluation annuelle.
- Si un an après son acceptation dans le répertoire de la formation, un institut de formation réalise un chiffre d'affaires supérieur à CHF 100'000, celui-ci doit, sur demande du Secrétariat de Formation, conclure avec ce dernier une convention. À l'exclusion des instituts de formation des partenaires sociaux.
- temptraining peut effectuer des sondages clients et procéder à des contrôles aléatoires.
- Si les besoins sont couverts dans une catégorie, une nouvelle admission peut être refusée.

Contenus autorisés dans le cadre d'une formation continue

temptraining soutient des formations classiques et continues qui favorisent l'employabilité. Les travailleurs temporaires peuvent compléter leur formation dans leur métier d'origine, leur métier actuel ou celui qu'ils aimeraient exercer plus tard. Il est également possible de suivre des cours généraux (p. ex. informatique, langues, maturité). L'important est de choisir un institut de formation reconnu par temptraining.

Les offres suivantes sont possibles sous réserve de conditions spéciales:

- Formations continues, niveau Tertiaire A ► Voir le règlement article 18, chiffre 9
- Congrès et conférences dans le domaine médical ► Détails dans l'aide-mémoire
- Cours SSE en Espagne et Portugal ► Détails dans l'aide-mémoire

Les offres suivantes sont exclues:

- Les formations continues exclusivement internes à l'entreprise
- Les cours qui promeuvent uniquement le bien-être et le développement personnel
- Permis de conduire (formation initiale cat. B): leçons de conduite
- Permis de conduire (formation initiale cat. B): cours de sensibilisation et autres cours de théorie, jusqu'à l'âge de 21 ans révolus
- Les cours de loisirs
- Les congrès et les conférences (sauf dans le domaine médical)
- Les leçons individuelles et les cours particuliers, en présentiel et en ligne

Informations plus détaillées

Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter à l'art. 18 et l'art. 21^{bis} du règlement.